



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPLÉ

Quelles actions pour anticiper la mise en œuvre du plan de continuité pédagogique ?

Le plan de continuité pédagogique comporte trois dimensions : matérielle, numérique et pédagogique.

1. Volet matériel

Dans les jours précédant la rentrée, faire l'état des lieux, en lien avec la collectivité, des équipements de l'établissement et de leur bon fonctionnement ;

Dès la première semaine de l'année scolaire, et à actualiser régulièrement :

- ✓ Identifier les familles en situation de rupture numérique (équipement et connexion)
- ✓ Identifier les enseignants sans équipement numérique (ordinateur, tablette, connexion...)
- ✓ Identifier les ressources mobilisables pour équiper les familles et enseignants (par exemple : collectivités, dispositif national de prêt...)
- ✓ Recueillir et mettre à jour les coordonnées des familles (courriel et/ou téléphone)

2. Volet numérique

Pour la rentrée avec les familles :

- ✓ Porter à la connaissance des familles les services numériques à utiliser pour communiquer avec l'établissement (enseignants et services)
- ✓ Identifier un référent numérique en cas de difficulté pour les familles
- ✓ Transmettre les identifiants de l'ENT aux familles
- ✓ Rappeler et expliciter les modalités de connexion à l'ENT
- ✓ Si besoin, planifier une mise en situation de connexion aux outils pour les élèves
- ✓ Diffuser les bonnes pratiques numériques (familles et enseignants)

Lors des réunions de prérentrée avec les professeurs :

- ✓ Communiquer sur les services numériques à privilégier au sein de l'établissement
- ✓ Préciser les différentes fonctionnalités des services numériques
- ✓ Identifier le besoin en formation des enseignants pour l'usage des outils numériques
- ✓ Identifier le besoin en formation des enseignants pour la mise en œuvre de l'enseignement hybride ou de l'enseignement à distance

3. Volet pédagogique

Lors des réunions de prérentrée :

- ✓ Organiser la continuité pédagogique (par exemple : anticiper la distribution de supports pédagogiques, retour en établissement des exercices réalisés à la maison...)
- ✓ Présenter le plan de continuité avec les deux modalités possibles (hybride ou distance)

Dans les premières semaines de l'année scolaire :

- ✓ Planifier au moins une séquence pédagogique test d'enseignement à distance
- ✓ Accompagner la construction des séquences pédagogiques tests par les enseignants (par exemple : identification du travail à mener en autonomie, mobilisation des différentes fonctionnalités numériques...)

- ✓ Faire et communiquer le bilan des séquences pédagogiques tests (exemple : maîtrise des outils numériques, progression dans les apprentissages, capacité de travail en autonomie, rôle des parents...)
- ✓ Faire évoluer le plan de continuité pédagogique en fonction des conclusions tirées
- ✓ Transmettre le bilan et les évolutions du plan au référent académique continuité pédagogique